

Décembre 2008

Bonnes pratiques en matière de coopération technique SPS

LES PRINCIPES DE PARIS. En mars 2005, plus de 100 pays sont convenus d'une série d'actions visant à améliorer la qualité de l'aide et son impact sur le développement. Les pays étaient aussi bien des donateurs que des nations en développement, et ce dont ils sont convenus est appelé «Principes de Paris sur l'efficacité de l'aide».

Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont récemment examiné comment les Principes de Paris pouvaient être appliqués à la sécurité sanitaire des produits alimentaires ainsi qu'à la santé animale et à la préservation des végétaux — mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) — et ont identifié des bonnes pratiques en vue de l'assistance future.

La présente note d'information résume les constatations et les principales leçons tirées. Le message principal qui se dégage est que le renforcement des capacités des pays en développement à traiter les questions SPS est complexe mais que les Principes de Paris sont pertinents et devraient être respectés.

Rendre l'assistance opérationnelle sur le terrain

Un volume croissant de fonds publics est dépensé pour aider les pays en développement à renforcer leur capacité à traiter les questions sanitaires et phytosanitaires. Tant les donateurs que les pays bénéficiaires souhaitent que cette assistance soit utilisée le plus efficacement possible.

Les Principes de Paris sur l'efficacité de l'aide ont été adoptés en mars 2005 pour rendre l'aide plus efficace d'une manière générale.

Principes de Paris sur l'efficacité de l'aide

- Appropriation
- Alignement
- Harmonisation
- Gestion axée sur les résultats
- Responsabilité mutuelle

<http://www.oecd.org/dataoecd/53/38/34579826.pdf>

Les recherches menées par le STDF et l'OCDE en 2008 ont consisté à examiner comment les Principes de Paris étaient appliqués dans le cadre de la coopération technique SPS et à identifier des moyens d'amélioration de l'assistance future.

Une étude a pris 24 projets SPS (six en Afrique orientale, huit en Amérique centrale et dix dans la sous-région Bassin du Mékong) comme exemples de bonnes pratiques. Les recherches du STDF et de

l'OCDE ont porté sur ces exemples et des interviews ont été réalisées dans les pays qui ont reçu l'aide, dans le but de déterminer ce que les bénéficiaires considéraient comme les réalisations positives dans le cadre de ces projets. Les conclusions ont été présentées à un atelier tenu à Genève le 6 octobre 2008.

D'une manière générale, la bonne nouvelle était que les Principes de Paris étaient appliqués au renforcement des capacités SPS dans une certaine mesure. Cependant, les recherches ont également montré qu'il fallait faire davantage d'efforts pour appliquer les Principes plus largement et systématiquement sur le terrain. Des précisions à cet égard sont données ci-après.

Appropriation. C'est là une condition essentielle à remplir pour rendre l'aide efficace. Cependant, de nombreux bénéficiaires de l'assistance SPS jouent, dans la pratique, un rôle limité dans le choix et la mise en œuvre des projets.

Pourquoi? Les pays en développement manquent souvent des compétences nécessaires pour évaluer les besoins et pour élaborer et mettre en œuvre des projets, ce qui est aggravé par des insuffisances en matière de gestion. Dans d'autres cas, le développement des capacités SPS n'est pas jugé prioritaire.

L'assistance élaborée et fournie par les donateurs peut parfois aider les décideurs à prendre davantage conscience de l'importance du renforcement des capacités SPS. Cependant, il faudrait que des efforts accrus soient déployés pour que les bénéficiaires jouent un rôle de premier plan dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs propres projets.

Analyse des besoins. C'est le point de départ de projets bien conçus, garantissant que les véritables priorités sont traitées. Les concepteurs des projets

Messages clés

- L'assistance technique SPS permet d'obtenir des résultats mais son impact et sa durabilité peuvent être compromis par des pratiques qui ne sont pas optimales.
- Il convient d'éviter une assistance fragmentée et dictée par l'offre.
- Il est indispensable de prêter attention à l'appropriation et à la capacité d'absorption.
- Le développement des capacités locales des secteurs public et privé accroît la durabilité.
- L'adoption d'une approche «chaîne de valeur» permet de cibler l'assistance sur les domaines dans lesquels elle aurait le plus d'impact sur les résultats commerciaux.
- Le renforcement des capacités SPS devrait être mieux intégré dans d'autres domaines de la coopération pour le développement.
- Les Principes de Paris procurent des orientations solides pour rendre l'assistance SPS plus efficace. Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour appliquer ces principes sur le terrain.
- Il est important de mesurer l'impact de l'assistance SPS sur les résultats commerciaux. Des indicateurs devraient être mis au point et utilisés systématiquement.

doivent tenir compte des vues du public au sens large lorsqu'ils évaluent les besoins afin d'élaborer des activités rentables et durables.

Les outils existants peuvent être utilisés pour évaluer les capacités en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de médecine vétérinaire et de préservation des végétaux dans les pays. Si, en outre, les donateurs et les bénéficiaires collaborent davantage à l'évaluation des besoins, il est possible de rendre l'assistance plus appropriée et de l'harmoniser.

Capacité d'absorption. Il est vain de fournir une aide si le pays bénéficiaire manque de moyens nécessaires pour en tirer profit. Le succès de l'assistance technique SPS requiert une bonne gouvernance, de bonnes institutions et de bonnes politiques, ce qui varie selon les pays.

Il est donc indispensable de comprendre quelle est la capacité d'absorption pour élaborer des activités appropriées à la situation locale.

Harmonisation et alignement. Ces termes servent à décrire la qualité de la collaboration entre les donateurs, et entre les donateurs et les pays bénéficiaires, aux fins de la fourniture de l'assistance.

Un projet est meilleur s'il est lié à d'autres projets connexes, ce qui les rend tous plus efficaces et plus simples à gérer. En général, cela implique de renforcer les capacités SPS de base avant de répondre aux besoins plus complexes. Les projets SPS devraient aussi faire fond sur l'assistance dans d'autres domaines tels que le développement agricole et la facilitation des échanges. L'amélioration de la coordination et l'échange de renseignements sur les évaluations des besoins et les projets sont essentiels, de même que l'intégration du renforcement des capacités SPS dans les plans de développement et les budgets nationaux.

Approche de chaîne de valeur. L'objectif fondamental est de permettre aux agriculteurs, aux entreprises et aux organismes gouvernementaux, entre autres, d'appliquer les normes SPS, d'améliorer la santé des personnes et des animaux et la préservation des végétaux et, par là, d'obtenir et de conserver l'accès aux marchés.

Il faut donc tenir compte de l'ensemble de la chaîne de valeur et des possibilités et contraintes réelles du marché pour évaluer les besoins SPS des secteurs public et privé. Le recours aux incitations et aux mécanismes de partage des coûts améliore le ciblage et accroît la responsabilité et la durabilité.

Approche axée sur les résultats. Si l'accent est mis sur les résultats, ce qu'il faut est un niveau minimum de capacités pour formuler et mettre en œuvre les politiques SPS, gérer les projets et suivre les progrès accomplis. Cependant, ces compétences sont souvent rares, ce qui complique la gestion des projets. Il peut donc être utile d'inclure une formation à la gestion dans l'assistance technique SPS.

Toutes les parties prenantes. L'assistance technique est plus durable et a davantage d'impact si toutes les parties prenantes interviennent, ce qui est particulièrement vrai dans le cas du secteur privé, où les utilisateurs potentiels de services, entre autres, pourraient être en fin de compte responsables du financement et de la fourniture du renforcement des capacités.

Éléments clés des bonnes pratiques

- S'assurer de l'appropriation au niveau national
- Tenir compte du contexte et de la capacité d'absorption du pays
- Évaluer soigneusement les besoins et les classer par ordre de priorité
- Faire en sorte que les activités soient transparentes, liées et menées dans un ordre séquentiel
- Adopter une approche de chaîne de valeur afin de maximiser l'impact sur le commerce
- Encourager la participation des secteurs public et privé
- Faire preuve de flexibilité pendant la mise en œuvre
- Lier le développement des compétences à la pratique
- Renforcer la capacité de gestion et axer la gestion sur les résultats
- Éviter les distorsions du marché
- Évaluer rigoureusement l'impact

Étapes du développement. L'assistance technique dans le domaine SPS devrait tenir compte des étapes de la coopération pour le développement, y compris les Objectifs du Millénaire pour le développement et les Principes de Paris.

Mesurer l'impact. Il est difficile de calculer dans quelle mesure l'assistance technique SPS améliore les résultats commerciaux d'un pays. Dans la pratique, l'impact est constaté ultérieurement et résulte généralement d'une combinaison de différentes interventions. De plus, l'effet réel de l'assistance sur le commerce est mal connu, aucun indicateur n'étant utilisé systématiquement pour mesurer l'impact. Des travaux devraient être menés à l'avenir pour élaborer des méthodes à cette fin.

Renseignements complémentaires

- OMC. 2008. *Bonnes pratiques en matière d'assistance technique dans le domaine SPS: tour d'horizon et synthèse des résultats de recherche du FANDC/OCDE* (G/SPS/GEN/875).
- Henson, S. et Masakure, O. 2008. *Bonnes pratiques en matière de coopération technique dans le domaine SPS: rapport sur la région de l'Afrique orientale* (G/SPS/GEN/871).
- Hafemeister, J. 2008. *Bonnes pratiques en matière de coopération technique dans le domaine SPS: sous-région de l'Amérique centrale* (G/SPS/GEN/874).
- Van der Meer, C. et Ignacio, L. I. 2008. *Bonnes pratiques en matière de coopération technique dans le domaine SPS: sous-région du Grand Mékong* (G/SPS/GEN/872).
- Site Web du STDF: www.standardsfacility.org

La présente publication est la première d'une série de notes d'information consacrées par le Secrétariat du STDF aux questions liées à la coopération technique. Ces notes d'information peuvent être consultées sur le site www.standardsfacility.org. Cette publication a été établie sous la responsabilité du Secrétariat du STDF et ne reflète pas nécessairement les vues des organisations partenaires du STDF, des donateurs et des autres organisations participantes. Pour obtenir des renseignements complémentaires, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante: STDFSecretariat@wto.org; ou vous rendre sur le site www.standardsfacility.org.